

LE MONDE 4/02/19

## ÉDUCATION • LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS

## Bruit en classe : la santé des enseignants en jeu

Le niveau sonore des salles de classe et cours de récréation peut avoir un impact sur la santé des personnels d'éducation et sur l'apprentissage des élèves.

Par Séverin Gravelleau • Publié hier à 16h00

Article réservé aux abonnés

Lorsque Anouk (le prénom a été modifié) rentre chez elle, il lui arrive d'avoir « *les oreilles qui bourdonnent* » ou « *la tête comme une pastèque* », comme elle dit. Et il arrive à ses proches de lui demander de « *parler un peu moins fort* » après ses journées de classe. Comme des milliers d'autres enseignants, cette professeure des écoles en réseau d'éducation prioritaire dans une grande ville de province ne fait pas toujours le lien entre ces troubles et le niveau sonore de la cour de récréation ou de sa salle de classe. Brouhaha, cris, frottement des chaises sur le sol, travail avec des jeunes élèves... « *Le bruit fait partie de notre quotidien, commente-t-elle, pourrait-il en être autrement ?* » Peut-être. C'est en tout cas le souhait d'acteurs de l'enseignement et spécialistes de la santé au travail de plus en plus nombreux.

En janvier 2018, dans une enquête du syndicat SE-UNSA réalisée auprès de 7 500 enseignants du secondaire, 32 % d'entre eux déclaraient avoir des problèmes d'audition. Et 78 % considéraient le bruit comme la situation « *la plus stressante* » pour un enseignant. « *Nous nous attendions à ce que les questions d'effectifs des élèves ou d'indiscipline ressortent le plus, mais le bruit est arrivé bien devant* », explique Nicolas Anoto, délégué national. A l'occasion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ministériel de novembre 2018, ce syndicat a demandé qu'un « *diagnostic sur l'acoustique* » des bâtiments scolaires soit réalisé dans toutes les académies afin de vérifier qu'ils sont en conformité avec la réglementation. Il y va de l'environnement de travail et des risques sur la santé qui en découlent pour les plus de 900 000 enseignants des écoles, collèges et lycées de l'Hexagone, plaide-t-on au SE-UNSA.

**« Depuis le début des années 2000, plusieurs études ont démontré le lien entre le niveau sonore ambiant et le bien-être ou la santé des enseignants et des élèves. »**

Si la recherche sur le sujet est encore embryonnaire en France, elle a déjà fait son chemin à l'étranger. « *Depuis le début des années 2000, plusieurs études ont démontré le lien entre le niveau sonore ambiant et le bien-être ou la santé des enseignants et des élèves* », confirme Valérie Rozec, docteure en psychologie de l'environnement et chargée de projet au Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB).

Ainsi, en 2011, une étude menée par une équipe de chercheurs iraniens montrait que 85 % des enseignants en poste depuis plus de cinq ans se plaignaient de troubles auditifs, dont 46 % d'hypoacousie (déficience auditive), souvent associée à des acouphènes. La même année, une étude danoise montrait que travailler dans une salle de classe mal insonorisée était associé à une faible satisfaction professionnelle, une fatigue accrue après le travail et un manque d'énergie. En 2012 encore, une étude allemande levait le voile sur les troubles du sommeil chez les enseignants et la baisse de leur tolérance au bruit au fil de leur carrière...

Lire aussi | [Enseignant, un métier qui reste peu attractif](#)

## Le « bon » bruit, et le « mauvais »

Le bruit peut donc être nocif pour la santé des enseignants, et ce dans le premier comme dans le second degré. La cantine, le gymnase, la cour de récréation ou les couloirs sont les lieux où la gêne occasionnée par le bruit est la plus flagrante, mais les salles de classe ne sont pas épargnées. D'autant plus avec l'évolution des pratiques pédagogiques. « *Contrairement aux générations précédentes sans doute, nous n'avons pas été formés à lutter contre le bruit en classe, mais plutôt à savoir travailler avec, à le cadrer* » estime Manon, enseignante en CM1 à Tourcoing (Nord). Répartir par exemple les élèves par groupes, en « îlots », dans la classe, favorise certains apprentissages, mais se traduit nécessairement par davantage de bruit. Et il est parfois difficile « *de faire la différence entre le bon bruit, le "bruit de travail" (lorsque les élèves échangent ou se déplacent dans le cadre d'un exercice), et le mauvais bruit (bavardages qui n'ont rien à voir avec l'exercice, chamailleries, etc.)* », ajoute-t-elle.

Or les élèves sont les autres victimes du bruit en classe, si ce ne sont les premières, comme d'autres études l'ont montré. « *L'intelligibilité de la voix de l'enseignant, la capacité à se concentrer, à mémoriser des éléments, à acquérir des apprentissages ou à réussir des exercices évoluent en fonction du niveau sonore de la classe* », résume Valérie Rozec, du Centre d'information sur le bruit. Une étude menée par le CIDB en Bretagne en 2018 montrait ainsi que 66 % des élèves sont gênés par le bruit en classe.

Alors comment améliorer la gestion du bruit en classe, et donc la santé des enseignants et les apprentissages des élèves ? « *En faisant prendre conscience aux jeunes qu'ils ont un impact sur le bruit, et qu'ils peuvent donc être acteurs de leur environnement sonore* », répond Valérie Rozec. Ce que tente de faire le CIDB dans les écoles depuis de longues années, à travers des campagnes de sensibilisation. La volonté de rendre « visible » le bruit, afin ensuite d'en discuter et d'y réfléchir, est au cœur de ces campagnes. Parmi les outils pédagogiques figure donc un indicateur de bruit à installer dans la classe ; ayant la forme d'une grosse oreille, il affiche un signal d'alerte dès qu'un seuil de bruit prédéfini est dépassé.

## Insonorisation des classes

Cet outil reproduit in fine les indicateurs « manuels » déjà mis en place par nombre d'enseignants dans leur classe, qui multiplient les astuces pour marquer les limites qui sont les leurs en termes de bruit. « *J'écris le mot "silence" au tableau et j'enlève une lettre à chaque fois qu'il y a trop de bruit* », commente la maîtresse Anouk. « *Je dépose sans rien dire sur la table de ceux qui font trop de bruit une étiquette où est écrit "blabla"* », raconte son homologue Manon. D'autres décident par exemple d'installer sous les pieds de chaise des balles de tennis récupérées dans les clubs sportifs du coin, afin de rendre les déplacements moins bruyants...

### **« J'écris le mot "silence" au tableau et j'enlève une lettre à chaque fois qu'il y a trop de bruit », commente la maîtresse Anouk.**

Cette dernière technique a le mérite de s'attaquer à un élément qui joue pour beaucoup dans la problématique du bruit à l'école : la construction des établissements et la capacité des sols, murs, fenêtres ou mobilier à absorber ou à accentuer les bruits. **Le syndicat d'enseignants SE-UNSA souhaite améliorer l'insonorisation des classes.** Des salles pour beaucoup construites avant l'arrêté « *relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement* » datant de 2003 et qui instaure des seuils de bruit à ne pas dépasser dans les nouvelles constructions.

« Si les enseignants sont responsables de leur gestion de classe, ils n'ont pas la main sur la conception des bâtiments », commente Dominique Cau-Bareille, maître de conférences en ergonomie et spécialiste du milieu enseignant. Or « la question de la réverbération acoustique est encore souvent une grande impensée dans la construction des bâtiments », estime-t-elle. Mais elle invite les différents acteurs à concevoir la question du bruit comme une « problématique globale » prenant en compte toutes les questions : conception des bâtiments, approches pédagogiques, répartition des élèves dans les classes, etc. « Dans une classe insonorisée mais avec 40 élèves à l'intérieur, la question du bruit se pose tout autant... », explicite-t-elle.

Une approche globale que devra nécessairement avoir le ministère de l'éducation nationale lorsqu'il se saisira de ce sujet. De quoi rattraper – un peu – le retard de l'Hexagone par rapport à certains voisins européens sur les questions d'environnement de travail et de santé des enseignants. En mai 2018, en Belgique, des négociations entre syndicats et gouvernement ont permis d'inscrire le métier d'enseignant sur une liste des « métiers pénibles » de la fonction publique, reconnaissance qui pourrait permettre à l'avenir une adaptation de leur âge de départ à la retraite.

*Cet article a été publié par Le Monde de l'éducation. Vous pouvez vous abonner à cette nouvelle newsletter hebdomadaire en suivant ce [lien](#).*

**Séverin Graveleau**